

Vendredi 19 novembre 2021

Annecy choisit le transport en commun du futur !

Le Conseil Communautaire de l'Agglomération du Grand Annecy s'est prononcé, jeudi 18 novembre, sur un projet majeur, engageant l'agglomération annécienne et ses habitants pour des décennies : l'avenir de son système de transports en commun.

Le Parti socialiste se félicite que les élus, au-delà de leurs orientations personnelles ou partisanes, se soient résolus à prendre la question des transports en commun à bras le corps, en décidant, à l'unanimité, la réalisation d'une infrastructure de transports en commun en site propre intégral (TCSPi).

La décision de créer un nœud structurant de T.C., à cinq branches et à forte efficacité, rompt avec l'attentisme du passé. Elle ouvre la voie à un report modal significatif, qui, combiné à d'autres modes doux (vélo...), laisse entrevoir la perspective d'une agglomération "décongestionnée" et apaisée.

Le Parti socialiste se réjouit aussi que, pour le choix du matériel roulant, la solution d'un mix tramway/bus à haut niveau de service (BHNS) ait recueilli la majorité des suffrages des conseillers communautaires.

En décidant la réalisation d'une ligne de tramway reliant Pringy à Seynod (scénario E), le Grand Annecy fait le pari de l'audace et de l'avenir, au travers d'un choix technique qui anticipe l'évolution démographique et permettra une requalification urbaine sur ce tracé.

L'effort d'investissement consenti, avec une première autorisation de programme de 300 millions d'Euros pour un coût total de réalisation estimé de 700 millions d'Euros, est certes sans précédent, mais il faut retenir que la dépense sera lissée sur 30 à 50 ans, avec un recours massif à l'emprunt, et un effort fiscal qui sera réparti entre les entreprises et les contribuables.

Au final, cet investissement conséquent - mais qui demeure supportable pour le Grand Annecy - profitera non seulement aux 210.000 habitants du périmètre de l'agglomération, mais bien au-delà, aux 320.000 habitants du bassin de vie.

C'est un choix réel de développement durable, prenant en compte l'intérêt bien compris de la population actuelle et le bien-être des générations futures.